

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CD208

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 68 SEXIES

Supprimer les alinéas 11 et 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli a pour objet de revenir sur la suppression du coefficient multiplicateur de la compensation de défrichement.